

**Nombre de conseillers**

En exercice : 10  
Présents : 9  
Absents : 1  
dont représentés : 1  
Votes pour : 10  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Suffrages exprimés : 10

**Date de la convocation**

02/05/2023

**Date de publication**

16/05/2023

**Séance du 09 mai 2023 à 18h00**

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle communale, Mairie d'Anjoutey, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

**Titulaires présents :** J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, C. CODDET, A. FESSLER, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, D. VALLVERDU

**Membres absents :** J. CHIPAUX

**Procuration :** J. CHIPAUX à C. CANAL

**Secrétaire de séance :** L. BROS-ZELLER

**Décision du bureau n°2023-004**

**Objet :** Demande de subvention - Le Collectif du Chaperon Rouge

Vu

- l'arrêté préfectoral n° 90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant



- le souhait exprimé par la commune d'Auxelles-Haut, de poursuivre les Opéras Promenades dans la continuité des productions de l'Ensemble Justiniana,
- la demande de soutien financier de cette action introduite par le Collectif Le Chaperon Rouge, reçue le 23 janvier 2023 pour l'organisation de l'Opéra Promenade « Summertime, Opéra pour ciel étoilé » dans la commune d'Auxelles-Haut,

Monsieur le Président rappelle que cette demande de subvention avait été présentée une première fois lors du bureau du 21 février. Elle avait fait l'objet d'une réponse d'attente, la commission vie associative devant proposer des critères d'attribution des subventions communautaires. Il sollicite des membres du bureau de se positionner sur cette demande.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**REJETTENT** la demande de subvention introduite par le Collectif Le Chaperon Rouge.

Étueffont, le 11 mai 2023,

Le Président,

  
Jean-Luc ANDERHUEBER  


La secrétaire de séance,

  
Liliane BROS-ZELLER